

Flash pédagogique circonscription de Jonzac

DUERP

Jean-Baptiste Massicot, CPC mission EPS & Assistant de prévention
lundi 3 mars 2026



Le DUERP qu'est-ce que c'est?

- ▶ Le **D**ocument **U**nique d'**E**valuation des **R**isques Professionnels est le résultat de l'évaluation des risques professionnels concernant l'ensemble des agents sur leur lieu de travail.
Depuis 1991, tout employeur a l'obligation d'évaluer les risques professionnels au sein de son établissement.
- ▶ <https://intranet.ac-poitiers.fr/article/la-prevention-des-risques-professionnels>



Le DUERP à quoi ça sert?



- C'est une démarche **de prévention des risques** professionnels permettant d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des agents.
- En effet, la mise en œuvre du DUERP permet **d'identifier les risques** auxquels sont ou pourraient être exposés les agents, de **les analyser** puis de **les hiérarchiser** : identifier les risques non ou partiellement maîtrisés afin d'élaborer et **de déployer des actions de prévention** permettant d'aboutir à leur maîtrise.
- A retenir : ce n'est pas parce qu'un risque est identifié comme maîtrisé qu'il peut être négligé. Il conviendra de vérifier que les moyens de prévention sont toujours adaptés dans le temps.

Exemples d'actions de prévention menées en 2024 sur l'Académie de Poitiers :

- aménagement des conditions de travail avec matériel ergonomique
- formation de personnel (gestion de crise, égalité homme-femme...)
- accompagnement de personnel par la médecine du travail
- flyer d'informations

Qui réalise le DUERP?



- ▶ Le directeur ne peut pas réaliser seul ce document.
- ▶ Les agents Education Nationale de l'école (équipe enseignante, AESH, SCU) sont les plus à même d'évaluer les risques encourus au quotidien.
- ▶ Ce n'est pas parce que je ressens un risque dans une situation que mes collègues auront le même ressenti. ➔ Tous les risques méritent d'être considérés.
- ▶ Le DUERP est actualisé régulièrement (au moins une fois par an, lors de tout changement impactant de manière importante les conditions de travail et en cas d'information nouvelle relative aux risques professionnels).

Par où commencer?



Une observation par unité de travail

Unité de travail (cliquer)	Nom de l'unité de travail	Lieu (facultatif)
UT01	Administration - Bureau de direction	
UT02	Salles de classes maternelle	
UT03	Salles de classes élémentaire	
UT04	Enseignement spécialisé (AESH, ULIS, intégration ITEP, IME, ...)	
UT05	Salle de motricité	
UT06	Bibliothèque - BCD	
UT07	Dortoir	
UT08	Salle des maîtres	
UT09	Cour de récréation	
UT10	Circulations intérieures et extérieures	
UT11	Sanitaires	
UT12	Entretien des locaux	
UT13	Activités sportives	
UT14	Dispositif classe dehors	
UT15	Restauration	
UT16	Risques communs	

[illegible]

Identification des risques

Accidents & Lésions physiques

[illegible]

Exemple dans le bureau



Danger / risque (INRS)	Description de la situation à risque (dangers, facteurs de risques)	Contusion / Hématome / Bosse	Fracture / Entorse / Foulure	Corps étranger œil / Poussière	Brûlure (thermique/chi- mique)	Malaise / Vertige / Évanouissemen- t	Intoxication / irritation soudaine	Douleurs dos / TMS / Articulations	Fatigue auditive / Surdité
Risques de chute de hauteur	Nombreux câbles électriques d'ordinateur au sol pouvant engendrer une chute	✓	✓					✓	

Probabilité (P)	Fréquence (F)	Maîtrise (M)	Niveau	Mesures et ressources de prévention existantes	Effectif personnes exposées	Actions correctives et préventives à mettre en œuvre	Chargé de la mise en œuvre
3 - Probable	2 - Occasionnelle	3 - Peu maîtrisé	54	réponse matérielle	1	utiliser proège câbles au sol	mairie

Exemples dans la classe



UT03 : Salles de classes Élémentaire							
Identification des risques		Accidents & Lésions physiques					
Danger / risque (INRS)	Description de la situation à risque (dangers, facteurs de risques)	Contusion / Hématome / Bosse	Fracture / Entorse / Foulure	Corps étranger œil / Poussière	Brûlure (thermique/chi mique)	Malaise / Vertige / Évanouissemen t	Intoxication / irritation soudaine
Risques de chute de hauteur	Utilisation d'un escabeau peu adapté pour l'affichage de classe	✓	✓				
Risques liés aux équipements de travail	Fatigue visuelle en raison d'un néon non remplacé						
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	chute d'objets lourds stockés en hauteur	✓	✓				

Danger / risque (INRS)	Description de la situation à risque (dangers, facteurs de risques)	Douleurs dos / TMS / Articulations	Fatigue auditive / Surdit�	Fatigue visuelle / Maux de t�te	G�ne respiratoire / Allergie / Asthme	Inconfort thermique (chaud/froid)	G�ne olfactive / Naus�es	Maladie infectieuse (virus/bact�rie)
Risques de chute de hauteur	Utilisation d'un escabeau peu adapt� pour l'affichage de classe							
Risques li�s aux �quipements de travail	Luminosit� insuffisante en raison d'un n�on non remplac�			✓				
Risques li�s aux effondrements et aux chutes d'objets	Stockage d'objets lourds en hauteur							

Danger / risque (INRS)	Description de la situation � risque (dangers, facteurs de risques)	Gravit� (G)	Probabilit� (P)	Fr�quence (F)	Ma�trise (M)	Niveau	Mesures et ressources de pr�vention existantes	Effectif personnes expos�es	Actions correctives et pr�ventives � mettre en �uvre
Risques de chute de hauteur	Utilisation d'un escabeau peu adapt� pour l'affichage de classe	3 - Grave	3 - Probable	2 - Occasionnelle	1 - Globalement ma�tris�	18	ne pas afficher seul	3	changer escabeau avec rampe
Risques li�s aux �quipements de travail	Luminosit� insuffisante en raison d'un n�on non remplac�	2 - Moyen	2 - Possible	4 - Permanent	2 - Mod�r�ment ma�tris�	32	sollicitation mairie	26	plan de renouvellement n�ons
Risques li�s aux effondrements et aux chutes d'objets	Stockage d'objets lourds en hauteur	2 - Moyen	3 - Probable	1 - Rare	3 - Peu ma�tris�	18	consignes	3	r�organiser stockage et sollicitation rangement

N cessit  d'apporter une proposition pour mener un plan d'action

☐ Mesure de prévention



Mesures de prévention

1) Supprimer le risque



Supprimer le
stockage en
hauteur

2) A minima : réduire le risque



Utilisation d'un
moyen d'accès en
hauteur adapté et
conforme



Mesures de prévention

1) Supprimer le risque



Rendre le coffret
électrique
inaccessible (fer
mer à clef,...)

2) A minima : réduire le risque



Intervention par
une personne
habilitée

PRIORITÉS

- 1.
- 2.
- 3.



Plan d'actions consolidé

Unité de travail	Risque (Danger / INRS)	Ligne UT	Niveau	Actions correctives / préventives	Chargé de la mise en œuvre
UT03 : Salles de classes Elémentaire	Risques de chute de hauteur	7	18	changer escabeau avec rampe	
UT03 : Salles de classes Elémentaire	Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	15	18	réorganiser stockage et sollicitation rangement	
UT03 : Salles de classes Elémentaire	Risques liés aux équipements de travail	14	32	plan de renouvellement néons	
UT01 : Bureaux d'administration	Risques de chute de hauteur	7	54	utiliser proège câbles au sol	

Comment le conserver?

A qui le transmettre?



- ▶ Partager le document à la collectivité
- ▶ Poser des échéances
- ▶ Conserver le risque apparent 1 an avant de le faire disparaître après résolution
- ▶ Si la résolution n'intervient pas l'IEN peut être sollicité;